

**Pas de vacances pour les projets DG et DR : CRE, PPA, équipes entreprises,
Pas de vacances pour la destruction de nos métiers.**

Projet Plateforme Agence :

Vers la disparition programmée des PAG et des recrutements dans l'appui gestion en agence.

Selon les principes qu'un conseiller doit dans son référentiel métier contribuer à la gestion globale du compte, que Pôle emploi doit encore et toujours réaliser des gains de productivité et qu'enfin il faut bien démontrer aux Enarques qui gouvernent notre pays que Pôle emploi participe également à la traque aux métiers et activités sans valeur ajoutée, la direction part du principe que les activités d'appui gestion peuvent et doivent être réalisées par les conseillers. C'est actuellement le cas dans 3 agences de la région (Lons, Decize et Cosne sur Loire) où il n'y a plus de PAG ni d'agents en appui gestion et ce sera à plus ou moins long terme la réalité partout ailleurs au gré du départ à la retraite des agents PAG actuels.

Domages collatéraux : les conseillers se verront imposer des tâches supplémentaires. Certainement qu'ils ont du temps improductif dans leurs plannings hebdomadaires et qu'il serait dommage de leur donner l'habitude de pouvoir prendre parfois le temps de souffler un peu sur le temps de travail. On attend bien entendu de la part de nos bons maîtres les arguments imparables de la digitalisation et automatisation qui feront gagner du temps aux conseillers sur leurs tâches de conseil pour réaliser des tâches d'appui gestion...

Par ailleurs Pôle emploi ne recrutera plus au plus bas niveau de classification ce qui pouvait permettre l'embauche de personnes moins qualifiées ou en difficulté. Ou comment le Service Public de l'Emploi donne l'exemple...

Et tout ceci dans le silence assourdissant des syndicats (CFDT, CFTC et CFE/CGC) qui ont signé l'accord classification mis en œuvre le 1^{er} juillet 2018 et qui siègent au CE PE BFC. Encore une fois, les agents sont les dindons de la farce.

Contrôle Recherche d'Emploi :

La consultation des instances se fera en septembre, les postes seront diffusés ensuite dans BDE pour prise de fonctions début novembre. 3 pôles : Besançon pour le territoire franc-comtois, Dijon et Chalon sur Saône pour le territoire bourguignon. Le président du CE n'est pas inquiet pour atteindre l'objectif de 22 conseillers sachant que les postes sont ouverts à toutes les candidatures et non pas réservés aux seuls agents des plateformes.

Extension des équipes (on passe de 15 à 22 agents sur la région) mais pas des locaux, donc détérioration des conditions de travail pour les agents en place et arrivée dans de mauvaises conditions pour les nouveaux !

A savoir : des entretiens en face à face avec les DE contrôlés sont possibles et dans ce cas, des déplacements dans les agences de rattachement sont à prévoir.

Evolutions de la Relation entreprises :

Le projet englobe les équipes CDE mais aussi MRS. Il y a ainsi le projet de réorganiser ces dernières sur le territoire franc-comtois afin qu'une des 2 équipes existantes soit réellement rattachée à la DT 39/70. A ce stade, aucune décision de déménagement de l'équipe de Témis n'est prise.

Vos élus SNU au CE

fabienne.amico@pole-emploi.fr

veronique.delice@pole-emploi.fr

Votre représentant syndical SNU

snu.kerlouegan@pole-emploi.fr



<https://www.facebook.com/snubfc>

